



Honoraire notaire rachat de soulte

Par Kat72

Bonjour,

Mon mari et moi divorçons à l'amiable avec rachat de soulte pour mon mari qui garde le bien immobilier d'une valeur de 240 000?. Le crédit n'est pas totalement remboursé, reste 134000?.

Le notaire a rédigé un projet d'état liquidatif et demande 7900? d'honoraire (3800?HT pour les actes, 2245? pour la fiscalité du partage et le reste pour frais annexes formalités, débours et TVA).

Je ne m'attendais pas à une telle somme! Est-ce normal ou excessif pour ceux qui ont connu le même genre de situation?

Merci.

Par isernon

bonjour,

avez-vous avisé votre organisme de crédit de la modification de propriété du bien immobilier afin que le crédit soit mis au nom d'un seul propriétaire ?

salutations

Par Kat72

Bonjour,

Oui, mon mari fait un rachat de crédit auprès de l'établissement bancaire.

Pourquoi cette question?